



MOBILISATION TRANSFRONTALIÈRE  
AUTOUR DU BÂTI ANCIEN  
ET DE SES SAVOIR-FAIRE

## Des outils de connaissance à disposition des communes pour préserver le bâti ancien dans la trame urbaine

*Quelle traduction dans l'élaboration d'un document d'urbanisme?*



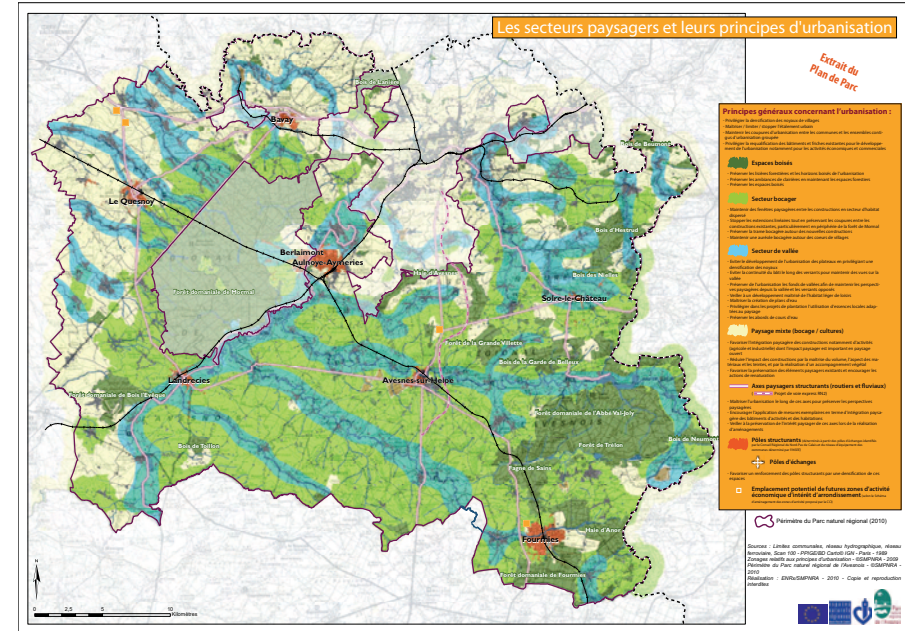
# Le rôle du Parc de l'Avesnois en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire

## Contexte réglementaire :

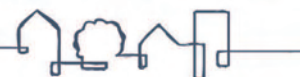
- Documents d'urbanisme et de planification doivent être compatibles avec la Charte du Parc  
    > *consultation pour avis*

## Quelques actions :

- Accompagnement des communes lors de l'élaboration de leurs documents d'urbanisme
- Elaboration et diffusion de documents de sensibilisation
- Organisation de journées de sensibilisation et d'échanges
- Accompagnement des porteurs de projet pour la prise en compte des patrimoines naturels, paysagers et bâtis



**Charte : projet de territoire**  
**Mesure 14 : Doter l'ensemble des communes d'un document d'urbanisme**



# Les outils de connaissance à disposition des communes

- à l'échelle de l'entité paysagère

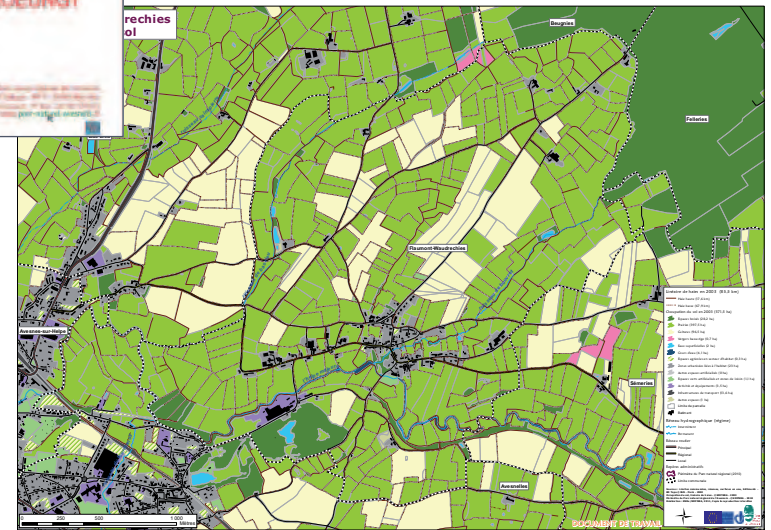
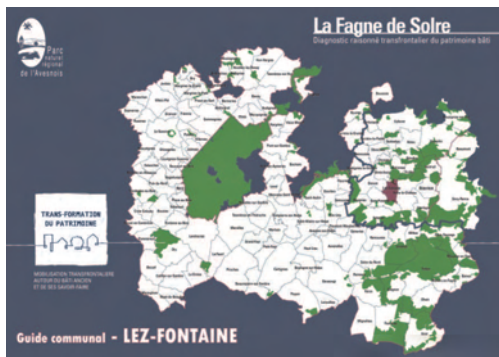


## Le Porter à connaissance :

Un document regroupant l'ensemble des données portant sur les patrimoines naturels, paysagers et bâtis

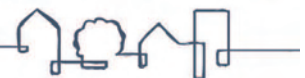


- à l'échelle de la commune



Session de sensibilisation «Les clés de lecture du bâti ancien dans la trame urbaine»

Hestrud, le 5 octobre 2012



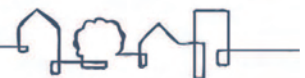
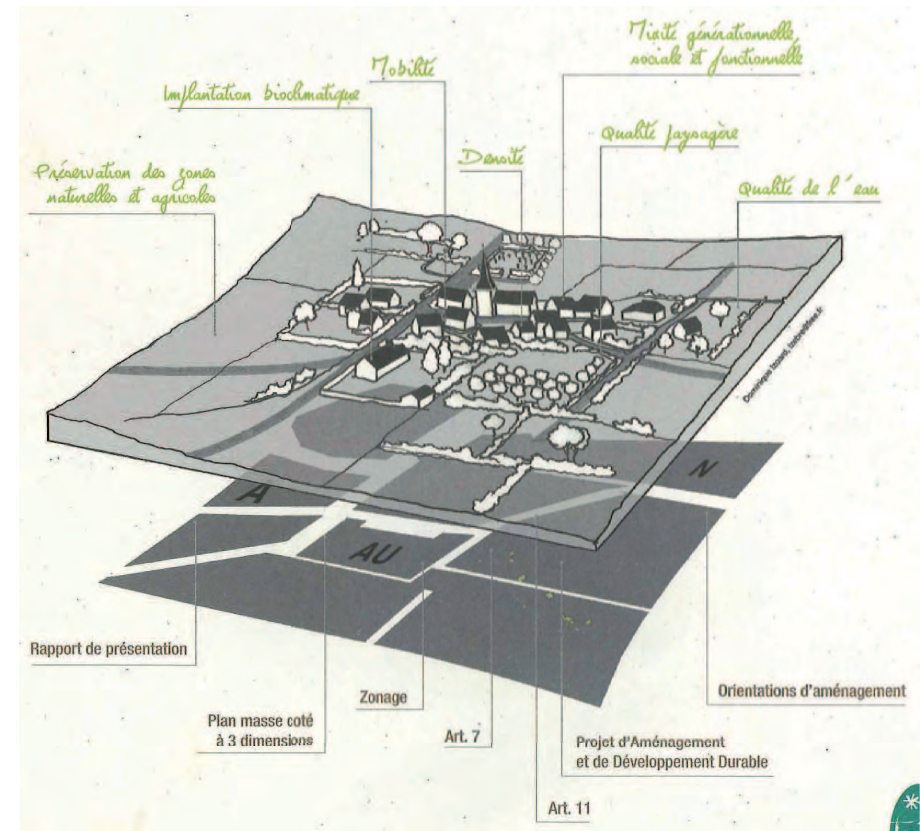
Les étapes de la mise en place d'un document d'urbanisme :

### le diagnostic

*Un temps d'appropriation des caractéristiques et des enjeux du territoire support d'un projet d'urbanisme et d'aménagement de qualité :*

### les pièces constitutives du Plan Local d'Urbanisme :

- le rapport de présentation
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- les Orientations d'Aménagement et de Programmation
- le plan de zonage
- le règlement



## Construire une vision commune et partagée

### Les grands types de paysages bâtis

La combinaison des principaux éléments paysagers évoqués précédemment (topographie, hydrographie et occupation du sol) génère des types d'implantation et d'environnement des villages variés. L'omniprésence des boisements dans la perception des paysages est l'élément récurrent qui permet de décrire ces paysages bâtis. Les deux premiers, en paysage fermé, sont les plus représentatifs de l'entité paysagère et leurs caractéristiques peuvent se combiner. Le troisième se rencontre davantage sur les franges du territoire, à la transition avec les entités paysagères voisines.

#### BÂTI EN PAYSAGE FERMÉ

##### La clairière

les boisements situés sur les hauteurs forment l'horizon

le bâti est groupé dans le noyau de bâti et de forme compacte

Dans la partie centrale de l'entité et sur certaines de ses extrémités, les boisements forment une ceinture végétale autour des villages. Le motif de la clairière est caractéristique des paysages de la Fagne de Soire et de la spontanéité de leur découverte. En franchissant les bandes boisées, on passe subitement d'un milieu sombre et fermé à une clairière lumineuse et habitée. Le sentiment de paysage bâti fermé est plus ou moins fort selon la taille de la clairière.



des isolés sont implantés en lisière forestière ou au niveau des passes, défrichements tardifs

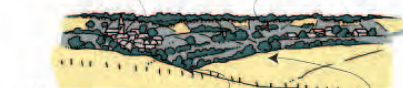
une ceinture bocagère entoure les villages implantés sur les versants des vallons

##### Les vallons bocagers

La majorité des villages est installée dans les vallons des ruisseaux affluents de la Soire ou dans les vallées de la Thure et de la Hante. Le bâti se concentre sur les versants en profitant des légères replats et se développe parallèlement au cours d'eau. Les plateaux sont réservés aux cultures. Depuis les versants bâtis, les vues vers le paysage environnant sont quasi incessantes. De même, depuis les plateaux, les villages se découvrent tardivement en pénétrant dans les vallons.

le bâti est implanté sur les versants bocagers des vallées ou des vallons

le versant opposé au noyau, plus abrupt, est occupé par des bois ou par un autre ensemble bâti



les accès aux villages par des voies sinueuses traversant les vallées boisées et escarpées, créent des micro-paysages au caractère montagnard

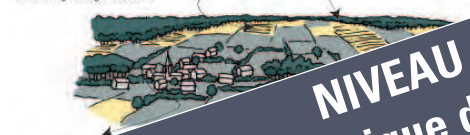
peu de relations visuelles entre le plateau ouvert et la vallée dont seul émerge souvent le clocher de l'église

#### BÂTI EN PAYSAGE OUVERT

ouverture du paysage : les cultures prennent le pas sur les prairies et le maillage bocager se distend

l'horizon (certain est fermé par la ligne de crête ou par des boisements morcelés qui ponctuent le plateau

Sur la frange nord-ouest et sur quelques points de vue, le paysage est plus ouvert



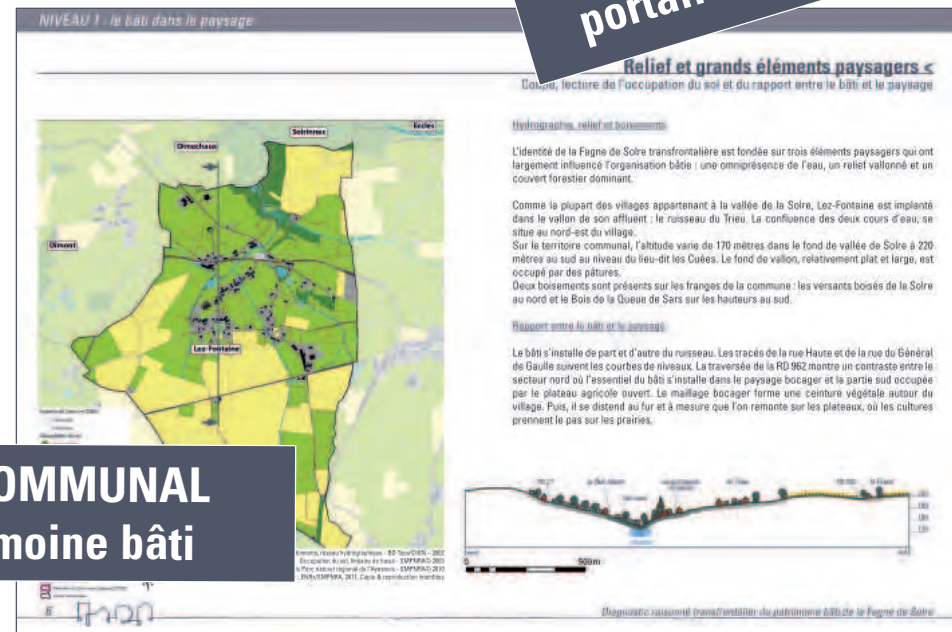
les noyaux implantés présentent un bâti dispersé

**NIVEAU 1**  
**Guide Technique des paysages**

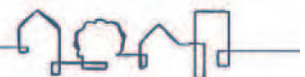
- Enrichir l'état des lieux de la commune
- Faciliter le travail d'investigation des bureaux d'études
- Aider à la compréhension de l'organisation du bâti



portail cartographique



**GUIDE COMMUNAL**  
**du patrimoine bâti**



# Le PADD : Plan d'Aménagement et de Développement Durable

## Définir les objectifs du projet communal

### Les noyaux des villages

La diversité des morphologies villageoises résulte des trois composantes paysagères : l'eau, le relief et la forêt. Le réseau hydrographique est l'élément déterminant pour l'implantation des noyaux, qui se sont installés pour la plupart dans les vallées de l'axe, la vallée ou le long des ruisseaux affluents de la Soire. Ensuite, l'adaptation du bâti au relief et l'occupation végétale du sol ont généré des formes de concentrations bâties différentes que l'on peut classer en cinq modes d'implantation. Les deux premiers dits majeurs présentent des structures éclatées et sont les plus représentatifs de l'entité.

**DEUX MODES D'IMPLANTATION MAJEURS :**

**Mode d'implantation 1 : noyau linéaire sur un versant associé à un hameau ou à un écart**

En raison du relief marqué des versants, les noyaux se sont développés parallèlement au cours d'eau le long d'une rue étroite ou de l'axe, parfois décalés par une voie vicinale à mi-versant. L'alignement se situe pas les centres des villages, mais en est le point culminant qui amorce de la végétation de la vallée la l'occupation de l'espace ou se situe en fond de vallée. Ces noyaux présentent un tissu bâti éparpillé et ne sont pas fonctionnels l'ensemble dominant. L'axe principal bâtie constitue la structure villageoise. Situés à l'extrémité aval, ceux-ci prennent place en fond de vallée ou sur le versant opposé. On peut noter l'occupation de l'axe d'habitats qui ne possèdent pas de voirie mais qui se développent à partir de deux hameaux implantés de part et d'autre de la Horte (présentés dans la partie suivante).

Une organisation relativement complexe découlant de cette occupation des deux versants mais elle offre des relations visuelles riches entre les différents ensembles bâtis, les versants boisés et le fond de vallée.

La morphologie de ces villages invite à conforter les ambiances bâties propres à chaque versant. Une attention particulière est à porter sur la maintien des vues vers la vallée en préservant les coupures entre les ensembles bâtis.

**Mode d'implantation 2 : noyau accolé au réseau viaire**

Dans les vallées et les vallons présentent les noyaux ont pu s'implanter sur les bords d'une rue ou de plusieurs voies convergentes, ainsi qu'en milieu et extrémité de rue. Ce mode rassemble deux types de configurations, correspondant à partir d'un axe comme un développement urbain important plus grande densité bâtie, un maillage des rues et des noyaux présentent une morphologie linéaire et le maintien l'axe viaire local.

**ACCROCHÉ AU RÉSEAU VIAIRE**

**Entre versant bocager et plateau agricole : le passage du Lièvre à Colleret**

Accroché à la RD 936 reliant Colleret à Coisvieux, cette forme en arc de cercle est installée à la limite entre le versant abrupt du ruisseau de Grand Roucou par les plateaux, et le plateau agricole sur cultures. Le logo marque l'alignement à la voie alors que les bâtiments d'habitation sont adossés à l'arrière, limitant le long d'une voie où il se construit, vers l'axe, souvent associé à un feuillet, servant de point de repère et affermant l'axe viaire de la horte.

En raison de l'impact visuel fort, il est important d'inscrire les caractéristiques existantes dans la composition existante et de conserver une visibilité l'axe viaire qui l'entoure.

**A proximité d'un autre ensemble bâti : rue de la Pierre à Felleries**

Située à la sortie du ruisseau, cette maison isolée est implantée en léger retrait de la RD 936 accolé au hameau du Mail. Son caractère unique est renforcé par la composition symétrique de la façade sur rue et par l'axe viaire qui l'entoure.

Afin de conserver la qualité de ces éléments bâtis en centre de horte, il est nécessaire de maintenir les coupures d'urbanisation et de porter attention aux caractéristiques architecturales de l'édifice.

**Adossé à un bois : la Ferme de la Plagne à Grandrieux**

Cette ferme isolée prend place au cœur d'une vaste clairière au sein d'un boisement de feuillus. Des hangars accolés à la ferme sont implantés sur le versant opposé de l'axe viaire. Les éléments bâtis sont implantés sur le versant opposé de l'axe viaire.

**Visible entre les pentes des vallées**

Visible entre les pentes des vallées, cette ferme isolée est implantée sur le versant opposé de l'axe viaire. Les éléments bâtis sont implantés sur le versant opposé de l'axe viaire.

**Visible entre les pentes des vallées**

Visible entre les pentes des vallées, cette ferme isolée est implantée sur le versant opposé de l'axe viaire. Les éléments bâtis sont implantés sur le versant opposé de l'axe viaire.

- Aider la commune à identifier les enjeux du territoire notamment en terme de développement de l'urbanisation (noyau à conforter, coupures urbaines, à préserver, maintien du caractère d'isolé)
- faciliter l'appropriation par les habitants des choix en matière de développement



NIVEAU 2 : le bâti dans son cadre de

### > Identification des sous-ensembles bâtis

Nature et localisation

**Niveau 2 : le bâti dans son cadre de**

- Noyau**
  - secteur rue du Général de Gaulle et le Triou
- Hameau**
  - la Croix
- Ecart**
  - rue d'Offies/rue Léon Péron
  - le Trianon
- Isolés**
  - ferme Durand
  - rue du Calvaire
  - route d'Avesnes
  - chemin des Garennes
  - rue de la Croix
  - le Faurie
  - les Cubes
  - à l'est du bois de la Queue de Sars : 2
- Bâti dérivé**
  - le long RD 27
  - rue Haute
- Cordon bâti**
  - non
- Extensions**
  - non

**Levée** : partie principale d'un village, d'un hameau ou d'une rue marquée par une concentration de bâti et regroupant l'essentiel de la vie communautaire (église, mairie, ...). Le noyau supérieur à l'axe constituant un écart comportant une forme d'habitat groupé, parfois autour d'une place, d'un rue ou d'un espace vert.

**Hameau** : regroupement d'habitat dispersé, d'un seul ou de plusieurs bâtiments.

**Ecart** : groupement élémentaire de quelques habitations, situé en limite ou dans une zone d'habitat dispersé.

**Isolés** : bâtiment isolé ou groupe de bâtiments isolés, situés en limite ou dans une zone d'habitat dispersé.

**Bâti dérivé** : structure généralement d'origine rurale, composée d'un ou de plusieurs bâtiments, d'un seul ou de plusieurs bâtiments.

**Cordon bâti** : structure bâtie dense organisée de part et d'autre d'un axe, apparaît comme une mutation de bâti due à la concentration des bâtis le long d'un axe viaire.

**Extension** : prolongement bâti isolé de la rue, d'espaces non bâtis de la structure existante.

Ensemble de ces sous-ensembles bâtis sont localisés, décrits et illustrés sur le portail cartographique du projet Interreg Trans-formation du patrimoine - [www.trans-formationdupatrimoine.eu](http://www.trans-formationdupatrimoine.eu)

## GUIDE COMMUNAL du patrimoine bâti

### Le patrimoine bâti de la Fagne de Soire

## Connaître pour mieux préserver l'habitat traditionnel

L'évolution des modes de vie ayant souvent des conséquences sur la conservation et la lisibilité de l'habitat traditionnel, elle rend son étude d'autant plus nécessaire. En Wallonie comme en France, le patrimoine bâti reste un témoin parlant des faits et gestes de nos ancêtres et de leur relation avec l'environnement. Son étude vise à mieux en connaître les formes et usages ainsi que les liens qu'il entretient avec son territoire. Il permet de proposer des solutions appropriées aux besoins actuels afin de favoriser sa préservation sans pour autant le figer.

Depuis 2001, le Parc naturel régional de l'Avesnois poursuit un diagnostic raisonné du patrimoine bâti, en partenariat avec le service du patrimoine culturel - mission de l'Inventaire général de la région Nord-Pas de Calais, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord (CAUE). Pour la première fois, cette étude a été menée à une échelle transfrontalière, ce diagnostic s'inscrivant dans le cadre du projet Interreg IV Trans-formation du Patrimoine. L'inventaire des patrimoines a été réalisé conjointement par des équipes belges et françaises en se basant sur une méthodologie et un vocabulaire communs.

### L'entité paysagère de la Fagne de Soire transfrontalière

La Fagne de Soire comprend 23 communes françaises, membres du Parc naturel régional de l'Avesnois, et 6 communes belges du Groupe d'Action Locale de la Botte du Hainaut.

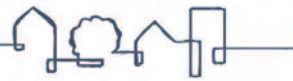
Chaque entité de la Fagne de Soire, bien que relevant aujourd'hui de deux États, forme une entité cohérente tant d'un point de vue naturel que culturel. Les grands rythmes de son histoire comme les activités qui ont contribué à son développement présentent des similitudes importantes.

### Les trois niveaux du diagnostic du patrimoine

**exposition itinérante**

[www.trans-formationdupatrimoine.eu](http://www.trans-formationdupatrimoine.eu)

Session de sensibilisation «Les clés de lecture du bâti ancien dans la trame urbaine»  
Hestrud, le 5 octobre 2012



# Les Orientations d'Aménagement et de Programmation

## Un dialogue nécessaire entre le projet et le site



- Reconnaître les qualités qui fabriquent le paysage bâti sur un site particulier

- Envisager le devenir d'un secteur en tenant compte de son contexte paysager et bâti, proche et lointain

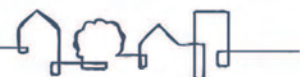


## GUIDE COMMUNAL du patrimoine bâti

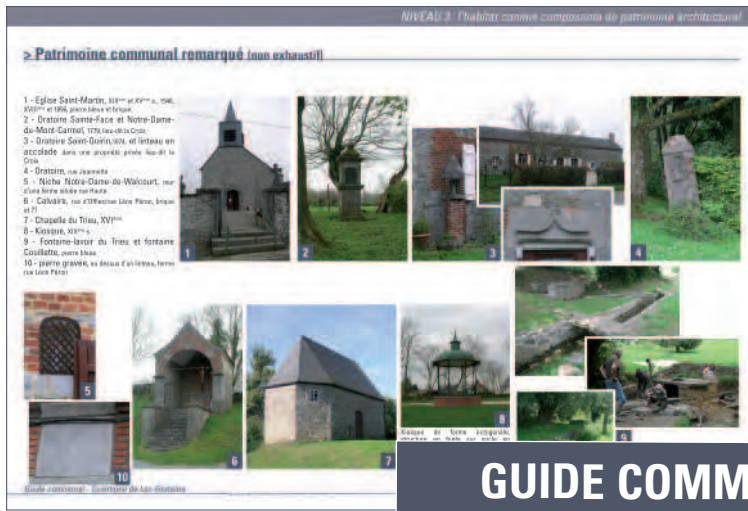
**NIVEAU 2**

**Enjeux**

- la morphologie du village incite à conforter les ambiances bâties propres à chaque secteur,
- une attention particulière est à porter sur le maintien des vues de part et d'autre du vallon : points de vue depuis la voie verte, découverte du village,
- préserver les coupures d'urbanisation entre les différents ensembles bâtis qui assurent la lisibilité de l'organisation villageoise et qui permettent des fenêtres visuelles sur les paysages environnants (ex : cœur bocager de la noyau et le hameau, fond de vallon entre le noyau et l'écart),
- conforter le caractère rural des aménagements : bas-côtés enherbés, fossés, maintien des haies, espaces publics (comme au Trieu)... valoriser les limites entre espaces privés et publics ...



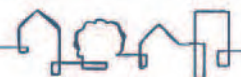
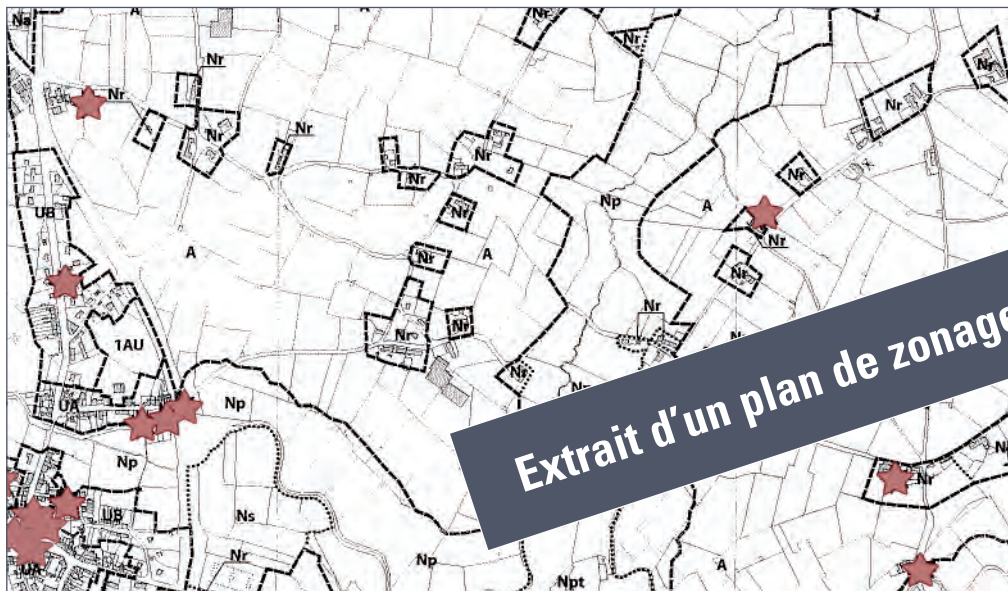
## Intégrer les dimensions patrimoniales : paysagères, bâties et culturelles



### GUIDE COMMUNAL du patrimoine bâti

- Mise en évidence de la diversité du patrimoine bâti communal

- Aide à l'identification des éléments à préserver (petit patrimoine, patrimoine remarquable, bâti agricole)





## Conforter la cohérence et le caractère de la commune

### Les types d'habitats majeurs

Au-delà de ces traits généraux, la Fagne de Sible se distingue également par la fréquence de certains types d'habitat. La maison de long et la ferme élémentaire sont les formes prédominantes. La maison élémentaire et la ferme organisée autour d'une cour apparaissent dans des proportions plus petites et de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire.

#### La maison de long

Elle comporte un étage et un faîteau principal à deux versants. Elle s'élève dans la largeur sur un terrain plus ou moins rectangulaire. Elle est généralement orientée parallèlement à la rue et au long d'un mur, ce qui crée des espaces de circulation à l'abri de la circulation routière. Toutes les façades d'une ferme - logis, étable et grange - sont accolées. On parle de ferme bâtie lorsque les façades sont séparées par un espace ou une cour. La ferme de long est une variante qui présente des volumes séparés équilibrés dans l'axe de la rue.



#### La ferme élémentaire / la ferme tricephale

Elle est généralement à l'abri de la circulation routière. Ce type d'habitat est caractéristique des villages et des fermes rurales. Elle est généralement orientée parallèlement à la rue et au long d'un mur, ce qui crée des espaces de circulation à l'abri de la circulation routière. Toutes les façades d'une ferme - logis, étable et grange - sont accolées. On parle de ferme bâtie lorsque les façades sont séparées par un espace ou une cour. La ferme de long est une variante qui présente des volumes séparés équilibrés dans l'axe de la rue.



#### La maison élémentaire / la maison

Maison de un ou deux étages et un seul toit, elle comporte à une seule façade principale de style rural, elle peut être dotée de deux façades principales ou d'une seule. Elle est généralement orientée parallèlement à la rue et au long d'un mur, ce qui crée des espaces de circulation à l'abri de la circulation routière. Toutes les façades d'une ferme - logis, étable et grange - sont accolées. On parle de ferme bâtie lorsque les façades sont séparées par un espace ou une cour. La ferme de long est une variante qui présente des volumes séparés équilibrés dans l'axe de la rue.

### Ses déclinaisons

#### Volumes

<p><b>La ferme-longue ferme de long</b></p> <p>Toutes les constructions sont regroupées autour d'une même cour ou d'un même côté sans être accolées. Cette forme d'habitat est caractéristique des villages et des fermes rurales.</p>	<p><b>La ferme en long la ferme tricephale</b></p> <p>Composée d'une succession de volumes aux formes différentes, elle se caractérise par son aspect différentiel. Elle présente une plus grande variété dans ses façades et une composition plus riche.</p>
<p><b>La ferme bâtie</b></p> <p>Les volumes sont accolés sans interruption. Cette forme d'habitat est caractéristique des villages et des fermes rurales.</p>	<p><b>La ferme bâtie avec cour</b></p> <p>Les volumes sont accolés mais séparés par une cour. Cette forme d'habitat est caractéristique des villages et des fermes rurales.</p>

#### Matériaux et mise en œuvre



- respect des ambiances bâties propres à chaque secteur
- traduire les grands traits architecturaux et urbains qui constituent l'identité de la commune

**NIVEAU 3**

